

**Enquête hebdomadaire de signalement de cas de COVID-19 dans  
l'enseignement agricole  
(Public et privé)**

***Vendredi 2 avril 2021***

**L'enseignement supérieur agricole : une semaine marquée par une baisse des nouveaux cas de Covid confirmés et des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS, toutefois le nombre de cas Covid cliniques augmente, et le nombre de cas de Covid asymptomatiques, en diminution, est très lié aux campagnes de dépistages réalisées par les ARS. A noter que l'impact du Covid continue à porter quasi exclusivement sur la population étudiante.**

**1. Rappel méthodologique :**

Depuis la rentrée de septembre 2020, les établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) remontent à la DGER le nombre de nouveaux cas de Covid confirmés (nouveaux cas asymptomatiques et nouveaux cas cliniques) et le nombre de nouveaux cas contacts identifiés par les ARS, parmi leur population étudiante (étudiants/doctorants/stagiaires/apprentis) et parmi leurs personnels (enseignants et non enseignants).

Le signalement des nouveaux cas de COVID-19 s'effectue sur une base hebdomadaire (du jeudi 0 heure de la semaine n-1 au mercredi minuit de la semaine n).

**Il s'agit de prendre en compte le nombre de nouveaux cas (l'incidence),** ce qui est plus fiable pour déterminer le risque pour une population donnée, par comparaison à la prévalence qui prend en compte à la fois le nombre de cas anciens et nouveaux ainsi que leur durée. Ces deux notions ont bien été précisées aux établissements.

De même, s'agissant des nouveaux cas contacts, il a été indiqué aux établissements qu'il s'agissait des nouveaux **cas contacts qui ont été identifiés par les ARS.**

**Par ailleurs, les données remontées des écoles n'ont aucune valeur épidémiologique.**

**Les données transmises par les établissements sont aussi à prendre avec prudence à certaines périodes.**

Ainsi, sur la période de la 3<sup>ème</sup> semaine de novembre jusqu'au début du mois de décembre, la plupart des écoles ne comptabilisaient que quelques unités de nouveaux cas de Covid et pour certaines d'entre elles, aucun nouveau cas n'était recensé ; cette situation était en grande partie liée à la difficulté pour les établissements de recueillir l'information auprès des étudiants qui étaient retournés à leur domicile.

A noter aussi que la légère hausse constatée la semaine de rentrée de janvier était difficile à interpréter en l'absence de données la semaine précédente (pause hivernale).

## 2. Données globales pour la semaine considérée :

✓ **Le nombre des nouveaux cas de Covid confirmés (asymptomatiques et cliniques) s'établit cette semaine à 80, soit en baisse par rapport à la semaine précédente qui enregistrait 114 nouveaux cas.**

Contrairement à la semaine précédente, les nouveaux cas de Covid asymptomatiques sont moins nombreux (32, contre 84 en sem-1) que les nouveaux cas de Covid cliniques (48, contre 30 en sem- 1).

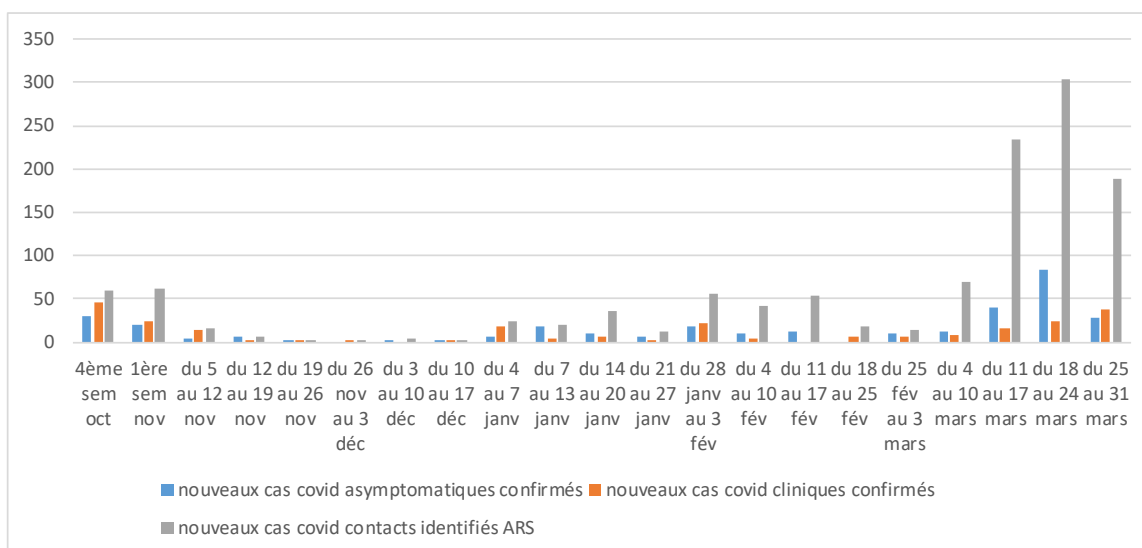
✓ **Le nombre des nouveaux cas contacts identifiés par les ARS s'élève cette semaine à 216, soit en diminution, de l'ordre d'une centaine, par rapport aux nouveaux cas constatés la semaine précédente (313).**

✓ **A noter que l'impact du Covid continue à porter quasi exclusivement sur la population étudiante pour les nouveaux cas de Covid confirmés (66 nouveaux cas /14 parmi les personnels) et les nouveaux cas contacts identifiés par les ARS (189 nouveaux cas contact/27 parmi les personnels**

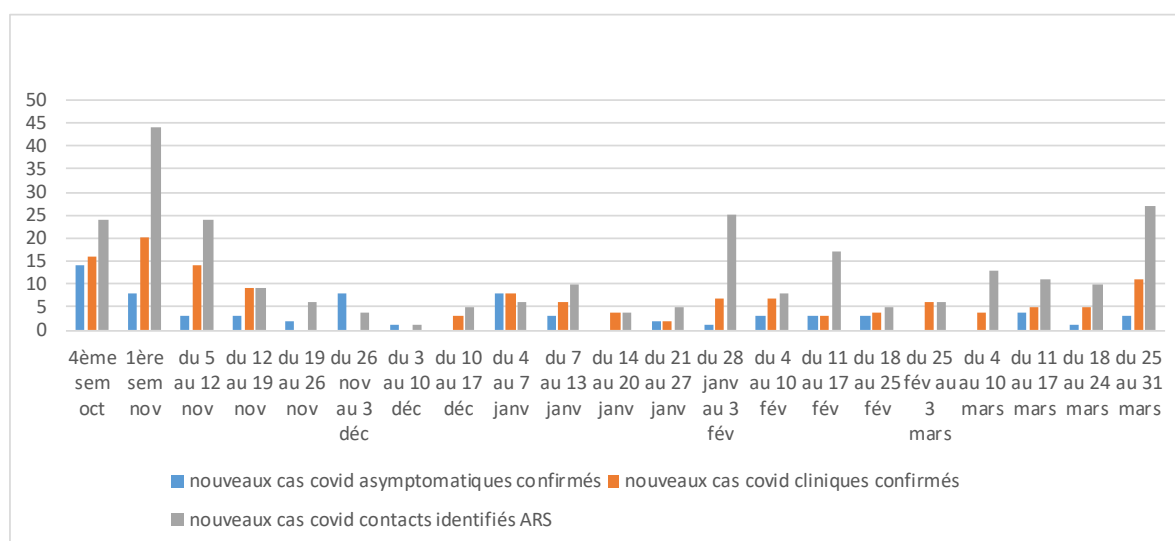
\*\*\*\*\*

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants et les personnels depuis la rentrée des congés d'automne.

Evolution de la Covid-19 chez les apprenants (étudiants, doctorants, stagiaires, apprentis) de l'enseignement supérieur agricole :



Evolution de la Covid-19 chez les personnels (non enseignants et enseignants) de l'enseignement supérieur agricole :



**3. Point sur la reprise progressive des enseignements dans les établissements :**

Les dernières annonces du Président de la République concernant l'enseignement supérieur sont dans la continuité des dispositions actuelles.

A ce stade, les orientations qui ont été adressées par la DGER le 22 janvier 2021 aux établissements d'enseignement supérieur agricole (publics et privés) sont inchangées.

Ces orientations et la FAQ « enseignement supérieur agricole » seront adaptées, en tant que de besoin, sur la base de textes actualisés que le MESRI serait amené à prendre.

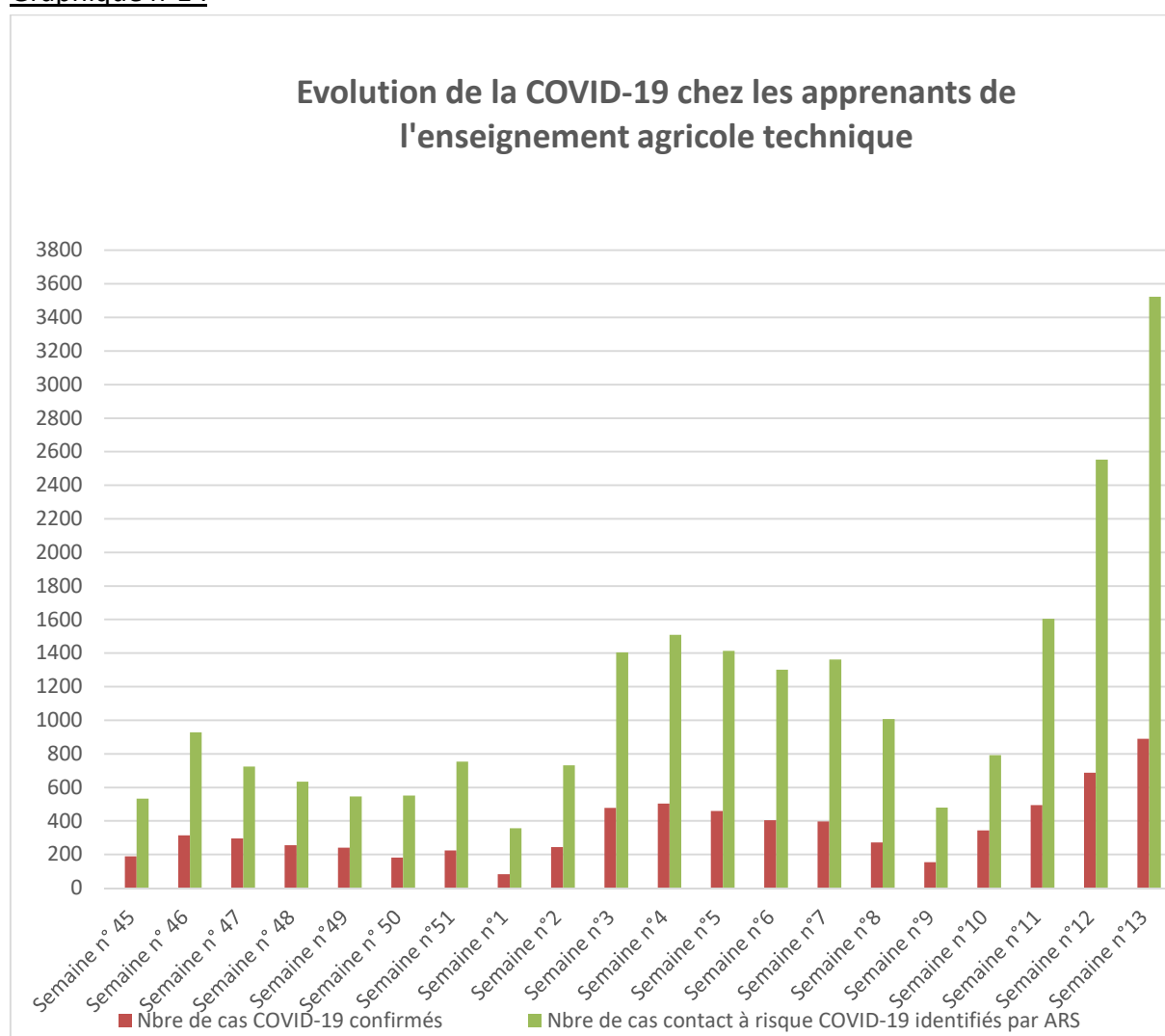
**L'enseignement technique agricole : l'augmentation du nombre de cas Covid confirmés et de cas contacts identifiés par les ARS se poursuit.**

Un suivi quotidien de l'évolution du nombre de cas confirmés Covid-19 et de cas contacts à risque<sup>1</sup> identifiés par les agences régionales de santé (ARS) est réalisé par la DGER.

Les remontées transmises par les établissements permettent également de mesurer l'impact en matière d'organisation pour les 806 établissements<sup>2</sup> de l'enseignement technique agricole dans le contexte sanitaire actuel où le niveau de circulation du SARS-COV-2 est intense.

Ci-après deux graphiques portant sur l'évolution du nombre de cas Covid-19 confirmés et cas contacts chez les apprenants (graphique n°1) et les personnels (graphique n°2) depuis la rentrée des congés d'automne.

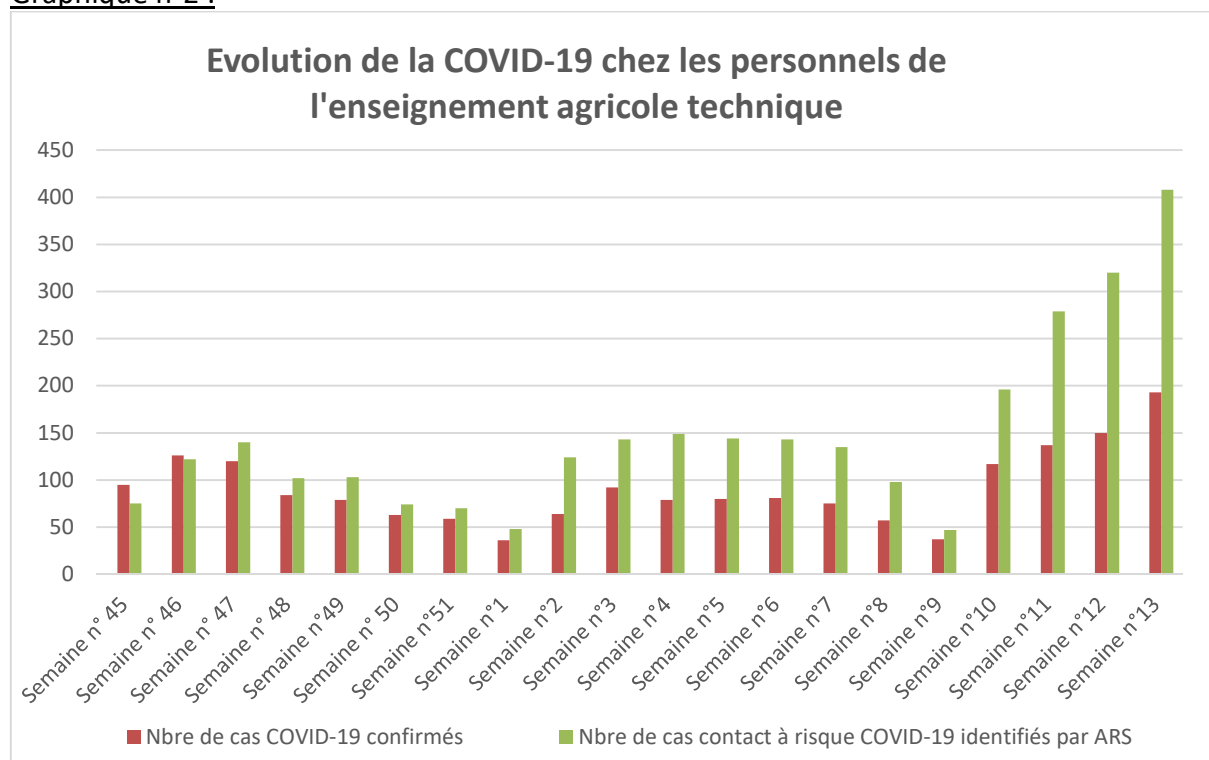
Graphique n°1 :



<sup>1</sup> Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace.

<sup>2</sup> 217 publics et 589 privés.

Graphique n°2 :



**1. L'augmentation des cas COVID-19 confirmés et des cas contacts à risque se poursuit cette semaine.**

Le **nombre de cas Covid confirmés** (1 082 personnes) est en augmentation avec 245 personnes supplémentaires infectées par rapport semaine -1.

**Le nombre de cas confirmés chez les élèves/étudiants** augmente également (+161 jeunes par rapport à semaine-1, passant de 536 à 697).

Cette semaine, 2.29% des lycéens et étudiants scolarisés en formation initiale scolaire (public) dans l'enseignement technique agricole sont considérés comme étant des cas contact à risque par les ARS. Sur la même population, 0.63% sont infectés par la Covid. Ces données sont en augmentation conformément à l'augmentation du nombre de personnes concernées pour chaque critère.

Le nombre de **cas confirmés COVID chez les personnels** augmente de 43 personnes par rapport à semaine-1.

Le nombre de **cas contact à risque** validés par les ARS augmente également cette semaine (+1060 personnes par rapport semaine -1) se traduisant de la manière suivante pour chaque catégorie de cas contact à risque : apprenants (élèves/étudiants : +787, apprentis : +155 et stagiaires : +30 et personnels : +88).

Remarque : en rouge : évolution à la hausse, en vert : évolution à la baisse, en noir : données stables.

Les régions les plus impactées sur la base du cumul des cas confirmés et des cas contacts sont :

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : cas contact à risque : 787 contre 445 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 208 cas contre 103 ;
- **Bourgogne Franche-Comté** : cas contact à risque : 549 contre 424 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 87 cas contre 48 ;
- **Bretagne** : cas contact à risque : 302 contre 274 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 81 cas contre 83 ;
- **Centre Val de Loire** : cas contact à risque : 158 contre 102 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 77 cas contre 62 ;
- **Grand Est** : cas contact à risque : 418 contre 324 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 90 cas contre 46 ;
- **Hauts de France** : cas contact à risque : 191 contre 250 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 101 cas contre 107 ;
- **Nouvelle Aquitaine** : cas contact à risque : 472 contre 341 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 145 cas contre 124 ;
- **Occitanie** : cas contact à risque : 227 contre 150 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 61 cas contre 69 ;
- **Pays de la Loire** : cas contact à risque : 264 contre 237 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 44 cas contre 47 ;
- **PACA** : cas contact à risque : 203 contre 93 par rapport à semaine -1, cas confirmés COVID : 62 cas contre 26.

Récapitulatif national par région

Région	Nbre de cas contact à risque COVID-19 identifiés par ARS					Nbre de cas COVID-19 confirmés				
	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total	Personnels	Elèves	Apprentis	Stagiaires	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	62	600	110	15	787	43	145	14	6	208
Bourgogne-Franche-Comté	47	398	85	19	549	6	53	25	3	87
Bretagne	22	261	16	3	302	4	72	3	2	81
Centre-Val de Loire	19	114	22	3	158	24	37	12	4	77
Grand Est	45	299	46	28	418	12	66	8	4	90
Hauts-de-France	25	123	42	1	191	16	46	36	3	101
Île-de-France	22	74	56	-	152	10	23	20	-	53
Normandie	18	114	16	1	149	8	38	9	-	55
Nouvelle-Aquitaine	94	315	53	10	472	34	90	9	12	145
Occitanie	13	191	1	22	227	12	44	-	5	61
Pays de la Loire	25	217	18	4	264	9	27	7	1	44
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	176	16	-	203	10	45	4	3	62
Corse	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-
<b>Total Métropole</b>	<b>404</b>	<b>2 882</b>	<b>481</b>	<b>106</b>	<b>3 873</b>	<b>188</b>	<b>686</b>	<b>147</b>	<b>43</b>	<b>1 064</b>
Guadeloupe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Guyane	-	2	-	-	2	1	4	1	1	7
La Réunion	2	2	-	-	4	2	2	-	-	4
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mayotte	2	51	-	-	53	2	2	-	-	4
Nouvelle Calédonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Polynésie Française	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wallis et Futuna	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3
<b>Total DOM COM</b>	<b>4</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>59</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>18</b>
<b>Total général</b>	<b>408</b>	<b>2937</b>	<b>481</b>	<b>106</b>	<b>3 932</b>	<b>193</b>	<b>697</b>	<b>148</b>	<b>44</b>	<b>1 082</b>

## **2. On constate également une augmentation du nombre de fermetures d'établissement et de classes.**

Sur les 806 établissements de l'enseignement agricole technique, on dénombre cette semaine:

- 266 classes fermées (+108 par rapport à semaine -1) : +60 en formation initiale scolaire, +34 en apprentissage, +14 en formation continue ;
- 9 établissements totalement fermés (+3 par rapport à semaine -1) ;
- 68 établissements partiellement fermés du fait de la fermeture d'une ou plusieurs classes (+19 par rapport à semaine -1) ;
- 1 internat totalement fermé ;
- 14 internats partiellement fermés.

## **3. La mise en œuvre du distanciel au sein de l'enseignement agricole technique**

La mise en œuvre de l'enseignement en distanciel au sein des établissements est étudiée au regard des critères suivant : fermeture de classe(s), organisation des enseignement en mode hybride ou pour accompagner des apprenants vulnérables.

189 établissements ont déclaré mobiliser le mode distanciel soit 38 établissements supplémentaires par rapport à la semaine dernière (98 établissements publics, 41 du CNEAP, 12 de l'UNREP, 37 pour les MFR et 1 non affilié).

21 068 apprenants bénéficient de l'enseignement en mode hybride selon un rythme déterminé par les établissements. Le nombre d'apprenants impactés par une fermeture de classe est de 3 318 apprenants. 70 apprenants bénéficient de l'enseignement à distance du fait d'un état de santé répondant aux critères de vulnérabilité face à la COVID.

*Focus sur les deux régions totalement concernées par le confinement depuis le 22 mars :*

- Ile de France : depuis lundi 22 mars, les 3 EPLEFPA ont mis en place une alternance avec 50% d'élèves présents et 50% à distance.
- Hauts-de-France : cette semaine, les 16 EPLEFPA ont également mis en place l'alternance attendue : 50% des élèves en présentiel et 50% à distance.

## **4. Suivi du télétravail hors mission enseignement et éducation dans les EPLEFPA**

Champ couvert : sont concernées, typiquement, les missions de gestion financière (budget, comptabilité), de gestion RH, d'appui informatique (TFR) et de secrétariat, ainsi que les missions de pilotage. Les équipes de Direction (hors CPE) sont concernées et les personnels sur l'exploitation agricole aussi.

Les personnels faisant l'objet du recensement sont les personnels de l'Etat sur dotation de l'établissement et les personnels recrutés sur budget de l'établissement (pour CFA/CFPPA essentiellement). Les personnels employés par la Région ne sont pas concernés.

Depuis le 8 mars, un nouveau système d'enquête hebdomadaire permet d'avoir une vision plus précise. Après un temps de calage de ce processus de remontée des informations, à partir

de cette semaine, l'information sur le taux de télétravailleurs dans les établissements est ajoutée aux synthèses hebdomadaires.

Pour les EPLEFPA, les informations pour cette semaine sont les suivantes (sachant que 158 EPL ont répondu sur 176, soit 90%) :

- parmi les agents MAA ou employés sur budget de l'établissement, hors missions d'enseignement et d'éducation (et hors personnels des collectivités) : 29% de télétravailleurs (en métropole).
- 69% des régions métropolitaines sont à plus de 20% dont 2 régions à plus de 50% ; le taux le plus faible constaté dans une région est de 11%.
- Si on enlève les 3 régions où le taux est le plus faible, la moyenne s'établit à 34%.